



Ville de L'Ancienne-Lorette

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal ayant eu lieu à l'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette, mardi le 10 décembre 2024 à 19h.

Sont présents: Monsieur Gaétan Pageau, maire
Madame Josée Ossio
Madame Isabelle Grenier
Madame Johanne Laurin
Monsieur Charles Guérard
Monsieur Sébastien Hallé
Monsieur Nicolas St-Gelais
tous conseillers et formant quorum

Sont également présents: Monsieur Philippe Millette, directeur général par intérim et directeur de l'urbanisme
Me Marie-Hélène Leblanc-Bourque, greffière
Madame Anick Marceau, trésorière

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Gaétan Pageau, maire, souhaite la bienvenue à tous et procède à l'ouverture de la séance.

274-24 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Isabelle Grenier, appuyé par Charles Guérard et résolu :

QUE l'ordre du jour soit :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du budget pour l'année 2025;
4. Adoption du programme quinquennal d'immobilisations 2025-2026-2027-2028-2029;
5. Période de questions;
6. Levée de la séance.

ADOPTÉE

275-24 3. ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2025

CONSIDÉRANT que la Ville a préparé son budget pour l'année 2025;

CONSIDÉRANT que conformément à la *Loi sur les cités et villes*, ce budget doit être adopté lors d'une séance extraordinaire;

CONSIDÉRANT que les revenus doivent être au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Nicolas St-Gelais, appuyé par Sébastien Hallé et résolu :

D'ADOPTER le budget de la Ville pour l'exercice financier 2025, lequel se détaille comme suit :

REVENUS

Taxes	33 969 966 \$
Compensations tenant lieu de taxes	490 844 \$
Transferts	2 089 956 \$
Services rendus	936 926 \$
Imposition de droits	1 228 425 \$
Amendes et pénalités	80 000 \$
Intérêts	250 500 \$
Autres revenus	326 800 \$
TOTAL	<u>39 373 417 \$</u>

DÉPENSES

Quote-part à l'agglomération	19 312 341 \$
Quote-part à la CMQ	111 510 \$
Administration générale	5 784 923 \$
Sécurité publique	215 098 \$
Transport	4 526 128 \$
Hygiène du milieu	1 601 194 \$
Santé et bien-être	30 000 \$
Développement	67 771 \$
Aménagement et urbanisme	736 444 \$
Loisirs et culture	6 542 366 \$
Frais de financement	372 924 \$
Remboursement de la dette à long terme	840 000 \$
Immobilisations à même les revenus	2 074 989 \$
Affectations	(2 842 271) \$
TOTAL	<u>39 373 417 \$</u>

DE PUBLIER dans le journal *Le Loretain* ainsi que sur le site Internet de la Ville, le document explicatif du budget 2025.

ADOPTÉE

4. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

CONSIDÉRANT que le conseil municipal juge opportun d'ajourner la séance extraordinaire;

CONSIDÉRANT qu'il est 19h30 au moment de l'ajournement;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Josée Ossio, appuyé par Isabelle Grenier et résolu :

QUE le conseil municipal ajourne cette séance extraordinaire pour débiter la séance ordinaire, il est 19h30.

ADOPTÉE

5. REPRISE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

La séance extraordinaire reprend, il est 19h31.

276-24 6. ADOPTION DU PROGRAMME QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027-2028-2029

CONSIDÉRANT que la Ville doit adopter un programme des immobilisations minimalement pour les trois années financières subséquentes, conformément à la *Loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT que la Ville a opté pour l'adoption d'un plan quinquennal d'immobilisations;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Charles Guérard, appuyé par Johanne Laurin et résolu :

D'ADOPTER le Programme quinquennal d'immobilisations suivant pour les années 2025-2026-2027-2028-2029 :

NATURE DES INFRASTRUCTURES	2025	2026	2027	2028	2029	Total
Infrastructures de rues, d'aqueduc et d'égout	6 700 474 \$	4 398 269 \$	6 336 849 \$	4 802 392 \$	8 000 000 \$	30 237 984 \$
Resurfacement de rues	- \$	- \$	300 000 \$	300 000 \$	500 000 \$	1 100 000 \$
Autres infrastructures	679 398 \$	176 000 \$	743 654 \$	330 000 \$	530 000 \$	2 459 052 \$
Machinerie, véhicules et équipements divers	110 000 \$	775 000 \$	964 000 \$	550 000 \$	785 000 \$	3 184 000 \$
Bâtiment – Centre communautaire	5 258 830 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	5 258 830 \$
Bâtiment - Bibliothèque	2 732 420 \$	5 349 960 \$	- \$	- \$	- \$	8 082 380 \$
Bâtiment – Garage TP	- \$	100 000 \$	600 000 \$	4 000 000 \$	- \$	4 700 000 \$
Bâtiment – Autres bâtiments	358 500 \$	75 000 \$	885 000 \$	- \$	- \$	1 318 500 \$
Parcs et sites des loisirs	1 125 000 \$	400 000 \$	- \$	1 150 000 \$	150 000 \$	2 825 000 \$
Informatique	26 200 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	26 200 \$
TOTAL	16 990 822 \$	11 274 229 \$	9 829 503 \$	11 132 392 \$	9 965 000 \$	59 191 946 \$

FINANCEMENTS	2025	2026	2027	2028	2029	Total
Activités de fonctionnement (PCI)	2 074 989 \$	6 172 809 \$	6 369 240 \$	6 336 315 \$	5 815 000 \$	29 768 353 \$
Fonds de parcs et fonds de redéveloppement	243 187 \$	150 000 \$	- \$	150 000 \$	150 000 \$	693 187 \$
Aides financières potentielles	8 511 660 \$	2 936 904 \$	3 460 263 \$	4 646 077 \$	4 000 000 \$	23 554 904 \$
Excédent de	6 160 986 \$	2 014 516 \$	- \$	- \$	- \$	8 175 502 \$

fonctionnement non affecté (surplus)						
Règlements d'emprunt	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
TOTAL	16 990 822 \$	11 274 229 \$	9 829 503 \$	11 132 392 \$	9 965 000 \$	59 191 946 \$

DE PUBLIER sur le site Internet de la Ville le Programme quinquennal d'immobilisations 2025-2026-2027-2028-2029.

ADOPTÉE

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

277-24 8. LEVÉE DE LA SÉANCE

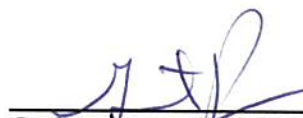
CONSIDÉRANT que l'ordre du jour a été traité;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Isabelle Grenier appuyé par Josée Ossio et résolu :

DE LEVER la séance, il est 20h04.

ADOPTÉE


Gaétan Pageau
Maire


Me Marie-Hélène Leblanc Bourque
Greffière